



LA FAMILLE T. DOIT RESTER !
Mobilisons-nous contre l'expulsion d'une
famille kurde !

RASSEMBLEMENT MASSIF ET DÉTERMINÉ
Judi 22 mai dès 9h15
Devant le tribunal administratif de Toulouse
(68 rue Raymond IV)

Installée en France depuis 7 ans, la famille T., d'origine kurde, fait pleinement partie de notre communauté.

Leur fils est scolarisé en CM1 à l'école Michoun.

Ils vivent ici, travaillent ici, s'investissent ici.

Et pourtant, ils sont aujourd'hui menacés d'expulsion.

Judi 22 mai, ils sont convoqués au tribunal administratif, visés par une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français).

Nous refusons cette décision injuste et inhumaine !

Pourquoi nous mobiliser ?

- Parce qu'il est hors de question de laisser cette famille être arrachée à la vie qu'elle construit ici.
- Parce que le père et le frère de M. T. sont déjà régularisés, et que cette famille a droit à la même protection.
- Parce qu'elle a bénéficié d'un parrainage républicain en mai 2024 à la mairie de Ramonville Saint-Agne.
- Parce qu'elle est soutenue par une députée et l'ensemble de la communauté éducative de Michoun.
- Parce que nous ne nous taisons pas face à une politique d'expulsion aveugle et brutale.

ENSEMBLE, EXIGEONS LA LEVÉE DE L'OQTF !

La solidarité est notre force



LA FAMILLE T. DOIT RESTER !
Mobilisons-nous contre l'expulsion d'une
famille kurde !

RASSEMBLEMENT MASSIF ET DÉTERMINÉ
Judi 22 mai dès 9h15
Devant le tribunal administratif de Toulouse
(68 rue Raymond IV)

Installée en France depuis 7 ans, la famille T., d'origine kurde, fait pleinement partie de notre communauté.

Leur fils est scolarisé en CM1 à l'école Michoun.

Ils vivent ici, travaillent ici, s'investissent ici.

Et pourtant, ils sont aujourd'hui menacés d'expulsion.

Judi 22 mai, ils sont convoqués au tribunal administratif, visés par une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français).

Nous refusons cette décision injuste et inhumaine !

Pourquoi nous mobiliser ?

- Parce qu'il est hors de question de laisser cette famille être arrachée à la vie qu'elle construit ici.
- Parce que le père et le frère de M. T. sont déjà régularisés, et que cette famille a droit à la même protection.
- Parce qu'elle a bénéficié d'un parrainage républicain en mai 2024 à la mairie de Ramonville Saint-Agne.
- Parce qu'elle est soutenue par une députée et l'ensemble de la communauté éducative de Michoun.
- Parce que nous ne nous taisons pas face à une politique d'expulsion aveugle et brutale.

ENSEMBLE, EXIGEONS LA LEVÉE DE L'OQTF !

La solidarité est notre force